

**BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL**  
**OPTION GESTION DE LA PRODUCTION**

**ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE  
ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS -  
U3**

**SESSION 2025**

—  
**Durée : 6 heures**  
**Coefficient : 4**  
—

**Matériel autorisé :**

L'usage de calculatrice avec mode examen actif est autorisé.

L'usage de calculatrice sans mémoire, « type collègue » est autorisé.

**Le candidat doit gérer son temps en fonction des recommandations ci-dessous :**

- traiter la partie 1 relative à l'environnement économique et juridique pendant une durée de 3 heures ;
- traiter la partie 2 relative à la technologie des équipements et des supports pendant une durée de 3 heures.

**Les parties 1 et 2 seront rendues sur des copies séparées et ramassées à la fin de l'épreuve de 6 heures.**

**Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.**  
**Le sujet se compose de 33 pages, numérotées de 1/33 à 33/33.**

<b>BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL - OPTION GESTION DE LA PRODUCTION</b>		<b>Session 2025</b>
<b>ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3</b>	<b>25MVEJTES</b>	<b>Page 1 sur 33</b>

## SOMMAIRE

Annexe 1 – La publicité, le parrainage à la télévision.....	pages 11 - 13
Annexe 2 – Mécénat ( <i>Sponsoring</i> ) .....	page 14
Annexe 3 – Condamnation de Canal+ .....	page 15
Annexe 4 – Présentation de la société Médiamétrie .....	pages 16 - 17
Annexe 5 – Comment mesure-t-on la TV 4 écrans ? .....	pages 18 - 19
Annexe 6 – Audience de l'émission Téléfoot.....	page 20
Annexe 7 – Relevé des musiques .....	page 21
Annexe 8 – Générique sports 19 mars 2023.....	page 22
Annexe 9 – Contrat de travail .....	page 23
DT 1 – Spécifications techniques MAC AURA .....	pages 24 - 25
DT 2 – Spécifications techniques ZEP 640SX .....	page 26
DT 3 – Spécifications techniques SKY PANEL S60-C LED .....	page 27
DT 4 – Spécifications techniques des caméras HDCAM.....	page 28
DT 5 – Spécifications techniques PXW-FS5 .....	pages 29 - 30
DT 6 – Spécifications techniques des cartes SDXC.....	page 31
DT 7 – Spécification micro-cravate MKE OMNI .....	page 32
DT 8 – Spécification micro-cravate MKE 40.....	page 33

## PRÉSENTATION DU THÈME D'ÉTUDE

**Le groupe TF1** est un groupe de médias français créé le 16 avril 1987 lors de la privatisation de la chaîne de télévision TF1 lancée le 6 janvier 1975. Son principal actionnaire est le groupe industriel français Bouygues.

Le groupe TF1 c'est : 2,297 milliards de chiffre d'affaires en 2023, 2 810 collaborateurs dans 9 pays. Le groupe possède plusieurs activités : des studios (activités de production et distribution) avec TF1 studio et la filiale Newen Studios, des antennes en clair ; TF1, TMC, TFX, TF1 séries-films, LCI, des antennes thématiques ; Ushuaïa tv, TV Breizh, Histoire TV, Série club, des plateformes digitales (replay/AVOD/SVOD) ; MYTF1 et TFOUMAX (plateforme jeunesse de vidéo à la demande), une régie de publicité ; TF1 Pub , des agences et studios (MAGNETISM et TF1 live) et d'autres activités diversifiées ayant pour objectif de valoriser la marque.

Le président directeur général est Rodolphe Belmer depuis le 13 février 2023.  
Le siège social se trouve à Boulogne-Billancourt.

Le groupe TF1 occupe une place prépondérante en offrant une variété de programmes et de contenus qui captivent, informent et divertissent un vaste public. Fort de son histoire riche et de son engagement envers la qualité et la créativité, le groupe TF1 est devenu une référence incontestée dans le secteur des médias.

**TF1 PRODUCTION, filiale de TF1** est active depuis 33 ans. Elle est spécialisée dans le secteur d'activité de la production de films et de programmes pour la télévision.

**L'émission TÉLÉFOOT** diffusée sur TF1, pendant 40 minutes, est le rendez-vous incontournable des passionnés de football en France, le dimanche à 11 h. Chaque semaine, l'émission propose un voyage complet dans l'univers du ballon rond, offrant une couverture complète des dernières actualités, des matchs importants et des coulisses du monde du football. L'émission débute souvent par un tour d'horizon des événements majeurs de la semaine dans le monde du football. On y découvre les derniers résultats des matchs, les performances marquantes des joueurs et les histoires les plus captivantes. Les présentateurs et experts apportent un éclairage approfondi sur ces événements, analysant les performances individuelles et collectives des équipes.

Un élément central de TÉLÉFOOT est la diffusion de résumés détaillés des matchs les plus importants de la semaine, qu'il s'agisse des rencontres de la Ligue 1, des compétitions européennes comme la Ligue des champions ou des matchs internationaux. Ces résumés sont agrémentés d'analyses tactiques, de ralentis et de commentaires des experts, permettant aux téléspectateurs de revivre les moments forts du jeu. Ce programme est diffusé en direct et en rattrapage (*replay*).

L'émission accorde également une grande importance aux entretiens exclusifs avec des personnalités du football. Des joueurs, entraîneurs, dirigeants et autres acteurs clés du monde sportif sont invités à partager leurs points de vue, leurs ambitions et leurs réflexions sur les enjeux du moment. Ces entretiens offrent un accès privilégié aux coulisses du football et permettent de mieux comprendre les décisions et les motivations des acteurs du jeu.

**Il est demandé d'analyser les différents dossiers sur les plans techniques, économiques et juridiques de la production de l'émission « Téléfoot ».**

BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL - OPTION GESTION DE LA PRODUCTION		Session 2025
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	25MVEJTES	Page 3 sur 33

**DOSSIER 1 – RÉGLEMENTATION DE LA PUBLICITÉ ET DU PARRAINAGE À LA TÉLÉVISION**

Le directeur de la conformité des programmes de TF1 monsieur Dupond attire votre attention sur la condamnation de Canal+. Il vous demande une plus grande vigilance en ce qui concerne la réglementation sur la publicité et le parrainage à la télévision.

**Problématique : dans le cadre d'un magazine sportif, l'assistant (e) de production doit veiller au respect des règles relatives aux communications commerciales.**

Les questions font référence aux annexes **1, 2 et 3**.

- 1.1. Exposer** les règles de diffusion des annonces publicitaires dans la grille de programmation de TF1.
- 1.2. Rappeler** les règles applicables durant une émission de télévision sur le plateau, en matière d'apparition de marques.

Lors de l'émission « Téléfoot », il y a de nombreux entretiens avec des sportifs.

- 1.3. Expliquer** les tolérances acceptées en matière d'apparition de marques.
- 1.4. Présenter** l'organisme qui fait respecter la réglementation à la télévision de la publicité a posteriori, en exposant son statut juridique et ses missions principales.

**DOSSIER 2 – LA SOCIÉTÉ MÉDIAMÉTRIE ET LES AUDIENCES DE L'ÉMISSION « TÉLÉFOOT »**

La place de l'audience dans l'économie d'une chaîne de télévision est essentielle.

**Problématique : vous regardez régulièrement les audiences de l'émission, car ce sont des indicateurs clés pour la pérennité de l'émission.**

Les questions font référence aux annexes **4, 5 et 6**.

- 2.1. Énumérer** les éléments qui démontrent que la société Médiamétrie est une société indépendante.
- 2.2. Analyser** la durée d'écoute par individu de la télévision.
- 2.3. Dédire** le profil des téléspectateurs de l'émission.
- 2.4. Préciser** l'impact économique des records d'audience sur les recettes de la chaîne.
- 2.5.** Médiamétrie présente une étude « TV 4 écrans ». **Présenter** les indicateurs que cette étude permet d'obtenir.

## DOSSIER 3 – DROITS MUSICAUX OU GESTION DES ARCHIVES

De nombreux extraits de musique sont diffusés pendant l'émission.

**Problématique : en qualité d'assistant (e) de production, vous veillez au respect du droit d'auteur.**

Les questions font référence aux annexes 7 et 8.

- 3.1. **Indiquer** l'utilité du relevé des déclarations Musiques « Téléfoot » du 19 mars 2023.
- 3.2. **Présenter** l'organisme où est envoyé ce relevé et expliquer son rôle.
- 3.3. **Expliquer** pourquoi les musiques sont créditées au générique.

## DOSSIER 4 – CONTRAT DE LA SCRIPTE

Le producteur engage madame Anne Pion, scripte pour l'enregistrement de l'émission « Téléfoot » du 19/03/2023.

**Problématique : en qualité d'assistant(e) de production, vous êtes sollicité(e) pour répondre à des questions sur le contrat de travail de madame Pion.**

Les questions font référence à l'annexe 9.

- 4.1. **Préciser** les parties du contrat et **expliquer** la relation contractuelle qui les lie.
- 4.2. **Justifier** le recours au contrat à durée déterminée dit « d'Usage ».
- 4.3. **Préciser** les éléments qui permettent de fixer la rémunération de la scripte.
- 4.4. **Indiquer** les avantages et les inconvénients pour la salariée d'être embauchée avec ce type de contrat.

Dans l'article 2 du contrat présenté, il est fait référence à l'obligation de la présentation de la carte d'aptitude au travail de madame Pion qui a été délivrée le 26/04/2021 par l'organisme assurant la gestion de la médecine du travail. Ce certificat n'est plus valide au moment de la signature du contrat.

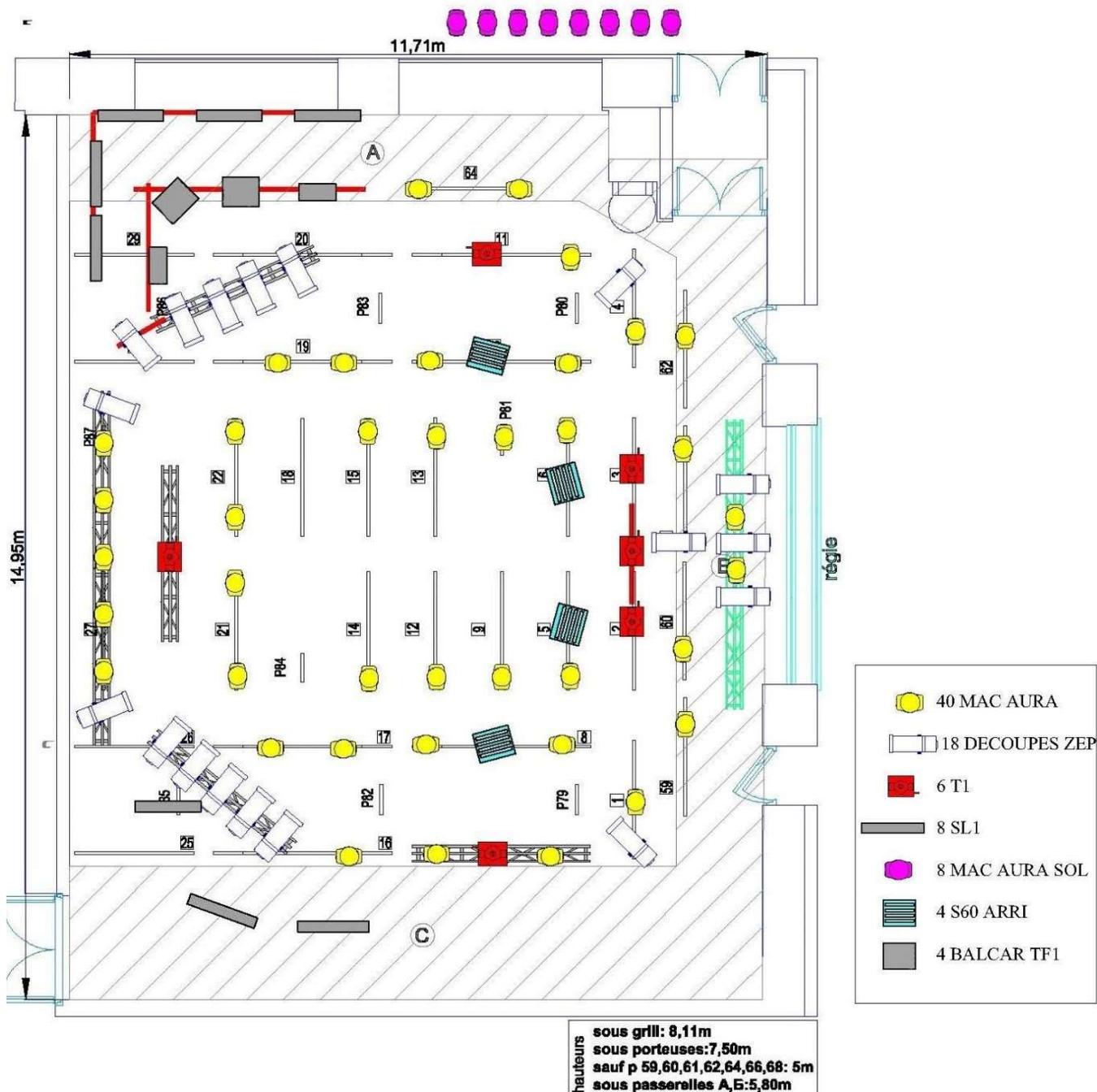
- 4.5. **Indiquer** l'organisme spécifique qui est dédié pour la délivrance de ce document pour les intermittents de spectacle.
- 4.6. **Préciser** les missions principales de cet organisme.

## PARTIE 2 – TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS

### DOSSIER 1 – ÉCLAIRAGE DU PLATEAU

Le magazine sportif se déroule dans le plateau TV de la production. La société production souhaite changer son système d'éclairage afin d'économiser de l'énergie.

Plan de feu plateau :



Dans cette partie, on ne s'intéresse qu'à la partie lumière du plateau.  
 Toutes les lampes sont à LED sauf les BALCARS qui fonctionnent avec des tubes fluorescents.  
 La société de production a choisi de changer les tubes fluorescents par la technologie LED.

**Problématique : le directeur artistique doit valider les choix techniques liés à la lumière.**

Les questions font référence aux documents techniques **DT 1, DT 2 et DT 3**.

- 1.1. **Citer** au moins deux intérêts de ce changement de technologie.
- 1.2. **Calculer** le nombre de lampes avec la technologie LED sur le plan de feu.
- 1.3. **Expliquer** le fonctionnement d'un tube fluorescent.
- 1.4. **Rechercher** dans la documentation technique du Mac Aura et du ZEP 640SX et **relever** quel type de câble est nécessaire pour le faire fonctionner.
- 1.5. **Donner** le protocole qui permet de contrôler l'ensemble des projecteurs à distance via une régie ou un pupitre.
- 1.6. **Donner** le nombre de projecteurs ZEP que l'on peut mettre en série avec ce protocole.
- 1.7. **Rechercher** dans la documentation technique et **donner** la signification des symboles L et N en électricité.

**Problématique : le chef électro doit vérifier que toute l'installation électrique est bien aux normes.**

Le plateau dispose d'un contrat EDF de 90A / 230v et l'installation est la suivante :

- 4 tubes LED **55W** pour les 4 projecteurs BALCAR,
  - 48 projecteurs Mac LED à **relever**,
  - 18 projecteurs de découpe LED ZEP 640SX à **relever**,
  - 8 projecteurs SLI **LED à 170 W**
  - 4 projecteurs Sky Panel S60-C ARRAY LED à **relever**,
  - 6 projecteurs LED à **200 W**.
- 1.8. **Rechercher** dans la documentation technique et **relever** les puissances des projecteurs MAC, SKY Panel et les projecteurs de découpe LED ZEP.
  - 1.9. En prenant en compte que la puissance des projecteurs MAC vaut 200W, SKY Panel vaut 300W et de découpe LED ZEP vaut 100W, **calculer** la puissance totale nécessaire à l'installation.
  - 1.10. **Calculer** la puissance dont dispose le plateau ( $P = U \times I$ ).
  - 1.11. **Justifier** par des calculs la compatibilité du contrat EDF avec le parc électrique.
  - 1.12. **Calculer** l'énergie consommée pour 3 h de plateau ( $E = P \times t$ ).
- Le tableau électrique est relié à la terre et dispose également d'un DDR 30 mA qui correspond à la norme électrique NFC15-100.
- 1.13. **Expliquer** le rôle d'un dispositif différentiel résiduel (DDR) 30 mA.
  - 1.14. **En déduire** si le plateau est conforme à la norme électrique NFC15-100.

## DOSSIER 2 – TRANSFERT ET STOCKAGE DE L'ÉMISSION

L'émission est ensuite transmise via le nodal et stockée dans des serveurs. Les serveurs actuels sont en architecture RAID 3. Pour des raisons de sécurité, la société de production souhaite changer l'architecture en RAID 5 ou 6.

**Problématique : le technicien doit valider la meilleure solution en termes de sécurité.**

- 2.1. **Expliquer** le fonctionnement d'une architecture RAID.
- 2.2. **Donner** deux autres niveaux différents de RAID autre que ceux cités précédemment.
- 2.3. **Citer** deux avantages ou inconvénients entre le RAID 5 et le RAID 6 un nombre de disques équivalents.
- 2.4. **En déduire** celui qui correspond à l'attente de la production.

L'administrateur réseau doit rajouter un serveur de stockage pour la post-production, celui-ci doit être sur le même réseau que les autres serveurs. Les serveurs possèdent les 20 premières adresses IP entre 192.168.0.1 et 192.168.0.21 avec un masque de sous-réseau en 255.255.255.0 en mode manuel.

**Problématique : l'administrateur réseau doit paramétrer la liaison au réseau (adressage IP).**

- 2.5. **Expliquer** l'intérêt d'avoir un adressage IP en mode manuel.
- 2.6. **Donner** l'adresse réseau du LAN et l'adresse de diffusion.
- 2.7. **Donner** la plage d'adresse disponible du réseau.
- 2.8. **Donner** le nombre d'appareils que l'on peut connecter sur le réseau.
- 2.9. **En déduire** une adresse disponible pour le nouveau serveur de stockage.

## DOSSIER 3 – CAPTATION VIDÉO DU REPORTAGE

Le documentaire sportif « GRAND FORMAT CAPITAINE » porte sur l'ancien capitaine des bleus (Hugo Lloris) ainsi que sur les deux capitaines potentiels (Antoine Griezmann et Kylian Mbappé) pour les années à venir et différentes personnes concernées par la prochaine nomination. Ce documentaire présente différents plans de contextes (Clairefontaine, vestiaire, stade, hôtel) et d'illustrations (matchs, anciens reportages...).

Pour la réalisation des reportages, la production souhaite filmer en full HD en 50p avec une caméra SONY PXW-FS5 qui dispose d'un ralenti de 100 images par seconde afin d'avoir un meilleur rendu lors de la diffusion.

**Problématique : le chef opérateur prises de vues doit faire valider les choix techniques de production afin de respecter le workflow de la réalisatrice.**

BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL - OPTION GESTION DE LA PRODUCTION		Session 2025
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	25MVEJTES	Page 8 sur 33

Les questions font référence aux documents techniques **DT 4 et DT 5**.

- 3.1. **Relever** dans la documentation des caméras HDCAM, la technologie et la taille du capteur que possède la caméra.
- 3.2. **Donner** la différence de fonctionnement entre les capteurs CMOS et CCD.
- 3.3. **Relever** les deux résolutions disponibles pour le caméscope SONY PXW-FS5.

**Problématique : le réalisateur souhaite faire réaliser un ralenti en diminuant la vitesse d'obturation de la caméra afin d'obtenir des mouvements plus fluides et plus nets d'un joueur de football.**

Les questions font référence aux documents techniques **DT 4 et DT 5**.

- 3.4. **Relever** dans les documents techniques du caméscope SONY PXW-FS5, la spécification technique qui permet de faire du ralenti.
- 3.5. **Expliquer** la fonctionnalité du Slow Motion dans cette caméra.
- 3.6. **Relever** à quelle(s) cadence(s) il est possible de filmer avec le caméscope SONY PXW-FS5 en slow motion (standard européen).

## DOSSIER 4 – STOCKAGE DU REPORTAGE

**Problématique : le chef opérateur prises de vues doit s'assurer que l'espace de stockage est suffisant pour 7 heures de tournage avec la résolution fixée par la production.**

Les questions font référence aux documents techniques **DT 4, DT 5 et DT 6**.

- 4.1. **Relever** les supports d'enregistrement utilisés par la caméra Sony PXW FS5.
- 4.2. **Calculer** le débit vidéo du reportage en Mbits/s avec une structure d'échantillonnage de 4.2.2 en full HD avec une quantification de 10 bits en 50p.
- 4.3. **Rechercher** dans la documentation technique et **relever** le type de codec utilisé pour du Full HD.
- 4.4. **Donner** la signification « GOP ».
- 4.5. **Expliciter** la différence entre le codec XAVC Intra et codec XAVC LONG GOP.
- 4.6. **En déduire** le codec le plus efficace en termes de stockage.
- 4.7. **Rechercher et relever** le débit du codec XAVC (long GOP) en full HD.
- 4.8. **Calculer** la capacité de stockage en Go correspondant au temps fixé par la production.
- 4.9. **Déduire** à partir de la documentation technique, la référence et le nombre minimal possible d'unités de support d'enregistrement pour une journée de 7 heures de tournage. On choisira le support le moins coûteux.

BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL - OPTION GESTION DE LA PRODUCTION		Session 2025
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	25MVEJTES	Page 9 sur 33

## DOSSIER 5 – CAPTATION AUDIO DES REPORTAGES

Les lieux de tournage pour ce reportage sont essentiellement des lieux publics.

**Problématique : le chef opérateur son doit s'assurer que les microphones HF correspondent bien au lieu du tournage.**

L'étude se portera sur les microphones SENNHEISER MKE Essential et MKE 40 Séries avec un câble jack 3,5 mm.

Les questions font référence aux documents techniques **DT 7 et DT 8**.

- 5.1. Relever** la directivité des deux microphones.
- 5.2. Donner** les types de technologie des deux microphones.
- 5.3. Choisir** le microphone à utiliser qui correspond à l'exigence de la production.
- 5.4. Calculer** le débit son en Mbits/s avec une fréquence d'échantillonnage de 48 KHz et une quantification de 24 bits en stéréo (2 pistes audio).
- 5.5. Calculer** la capacité nécessaire en Go pour 7 h de tournage audio.

## ANNEXE 1 – LA PUBLICITÉ, LE PARRAINAGE À LA TÉLÉVISION

### EXTRAITS ARCOM

« ...Aujourd'hui, la communication publicitaire se caractérise sous de multiples formes et ne se réduit plus aux seules publicités. »

La publicité

Le parrainage

Le téléachat

Le placement de produit

Les communications commerciales en faveur des opérateurs de jeux d'argent et de hasard

Les obligations des services de médias audiovisuels à la demande (SMAD) en matière de communications commerciales

Le volume sonore des publicités télévisées

### La publicité

La publicité est définie comme « toute forme de message télévisé diffusé contre rémunération ou autre contrepartie en vue soit de promouvoir la fourniture de biens ou services, y compris ceux qui sont présentés sous leur appellation générique, dans le cadre d'une activité commerciale, industrielle, artisanale ou de profession libérale, soit d'assurer la promotion commerciale d'une entreprise publique ou privée » (cf. Décret du 27 mars 1992).

### Comment doivent apparaître les écrans publicitaires ?

#### À la télévision

L'Arcom s'assure que les diffuseurs respectent les règles concernant l'interruption des émissions par les écrans publicitaires. Une période d'au moins vingt minutes doit s'écouler entre deux interruptions successives à l'intérieur d'une même émission. Ces interruptions doivent s'opérer en harmonie avec le contenu du programme, en particulier lors de ses interruptions naturelles, afin d'éviter l'interruption impromptue et prématurée d'une allocution, d'une interview ou d'une prestation musicale.

Lorsqu'une émission est composée de parties autonomes, et pour une émission sportive ou retransmettant un évènement ou un spectacle comprenant des intervalles, les messages publicitaires sont insérés entre ces parties autonomes ou dans ces intervalles sans limitation du nombre d'interruptions.

Enfin, les œuvres cinématographiques et audiovisuelles ne peuvent pas faire l'objet de plus de deux interruptions publicitaires. Et concernant les œuvres cinématographiques, elles doivent se limiter à une durée de six minutes au total. Toutefois, la diffusion d'une œuvre audiovisuelle ou cinématographique par France Télévisions, et celle d'une œuvre cinématographique par les services de télévision de cinéma ne peut faire l'objet d'aucune interruption publicitaire.

### Quel est le temps d'antenne consacré à la publicité ?

#### À la télévision

L'Arcom contrôle le temps d'antenne consacré à la programmation de messages publicitaires et intervient auprès des chaînes en cas de dépassement de la durée maximale fixée par les conventions et les cahiers des missions et des charges des opérateurs.

BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL - OPTION GESTION DE LA PRODUCTION		Session 2025
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	25MVEJTES	Page 11 sur 33

Sur les chaînes privées, le temps d'antenne consacré à la publicité est encadré différemment selon leur mode diffusion :

- Sur **les chaînes diffusées par voie hertzienne terrestre** (c'est-à-dire la TNT), il est limité à neuf minutes par heure en moyenne quotidienne, et à douze minutes pour une heure d'horloge donnée. Afin de favoriser leur essor, les nouvelles chaînes de la TNT bénéficient de règles allégées pendant un délai de sept ans à compter de la date du début des émissions, le temps consacré à la publicité étant seulement limité par le plafond de douze minutes par heure d'horloge donnée. À l'issue de ce délai, elles doivent également respecter la durée de neuf minutes par heure en moyenne quotidienne.
- Sur **les chaînes distribuées par câble, par ADSL, par fibre optique ou diffusées par satellite**, la durée consacrée à la publicité est fixée avec l'Arcom, par voie conventionnelle. Elle ne peut excéder douze minutes pour une heure d'horloge donnée.

Les règles encadrant la durée des messages publicitaires sont plus strictes sur les chaînes publiques : cette durée ne peut dépasser six minutes par heure en moyenne quotidienne, ni huit minutes pour une heure d'horloge donnée.

En outre, depuis le 5 janvier 2009, les chaînes du groupe France Télévisions (exceptées France 3 régions) ne sont plus autorisées à diffuser de publicités commerciales entre 20 h et 6 h du matin. Cette disposition ne s'applique pas aux parrainages, aux messages d'intérêt général ou aux publicités génériques.

Enfin, depuis le 1er janvier 2018, aucune publicité commerciale ne peut être diffusée sur les chaînes de France Télévisions quinze minutes avant et après un programme destiné prioritairement aux enfants de moins de douze ans. Cette interdiction concerne également les services de médias audiovisuels à la demande (SMAD) et les sites internet de France Télévisions s'adressant prioritairement aux enfants de moins de douze ans.

...

La publicité clandestine se caractérise par « la présentation verbale ou visuelle de marchandises, de services, du nom, de la marque ou des activités d'un producteur de marchandises ou d'un prestataire de services dans des programmes, lorsque cette présentation est faite dans un but publicitaire » (cf : Article 9 du décret du 27 mars 1992).

C'est une pratique répandue et régulièrement sanctionnée par l'Arcom. En cas de non-respect par le diffuseur, l'Arcom a la possibilité d'engager une procédure de sanction qui peut notamment déboucher sur une sanction financière.

Toute référence dans des émissions à des biens ou des services n'est pas pour autant exclue, dès lors qu'elle revêt un caractère d'information.

Une publicité est qualifiée de clandestine lorsque sont présentés des biens, services ou autres marques, en dehors des écrans publicitaires, et ce dans un « but publicitaire », c'est-à-dire dans le but non pas d'informer, mais de promouvoir.

L'Arcom n'a pas à apporter la preuve que la promotion s'est faite contre rémunération ni de manière intentionnelle. Il apprécie au cas par cas les différentes pratiques décelées sur les antennes avant d'éventuellement intervenir lorsqu'une de celles-ci lui apparaît litigieuse.

BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL - OPTION GESTION DE LA PRODUCTION		Session 2025
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	25MVEJTES	Page 12 sur 33

L'Arcom dispose à cet effet d'un faisceau d'indices :

- l'absence de pluralité dans la présentation des biens, services ou marques
- la complaisance affichée envers tel ou tel produit
- la fréquence de la citation et/ou de la visualisation du produit ou de la marque
- l'indication de l'adresse ou des coordonnées téléphoniques ou internet d'un annonceur
- l'absence de tout regard critique.

D'autres critères peuvent ponctuellement être retenus.

### **Le parrainage**

Le parrainage désigne la contribution d'une entreprise, d'une personne morale ou physique (hors domaine audiovisuel) au financement d'un programme audiovisuel afin de promouvoir son nom, sa marque, son image, ses activités, ses produits ou ses services (cf. Article 17 du décret du 27 mars 1992).

Les journaux télévisés et les émissions d'information politiques ne peuvent faire l'objet de parrainage.

Seule une émission peut être parrainée, le parrainage ne peut pas concerner différentes rubriques au sein des programmes. Toutefois, l'Arcom admet le parrainage des bulletins météo au sein d'émissions, à l'exclusion des journaux télévisés et des émissions d'information politique.

Par ailleurs, en lien avec la loi Evin, les émissions télévisées ne peuvent pas être parrainées par des entreprises spécialisées dans la fabrication ou la vente de boissons alcoolisées ou de produits du tabac.

### **...Le volume sonore des publicités télévisées**

Une trop forte intensité sonore des messages publicitaires à la télévision fait souvent l'objet de plaintes des téléspectateurs. Encadrer les pratiques des chaînes, dépendantes des producteurs de contenus, a nécessité une réflexion technique approfondie permettant de :

- déterminer la méthode de mesure de l'intensité sonore ;
- garantir la faisabilité du contrôle a priori par les chaînes ;
- prendre en compte l'existant (programmes déjà enregistrés, programmes en direct, etc.).

Après concertation avec les acteurs de l'audiovisuel français, l'Arcom a adopté le 19 juillet 2011 des recommandations techniques précises ainsi qu'un calendrier dans lequel les chaînes, et donc les producteurs tant pour les messages publicitaires que pour les programmes, devront s'inscrire pour une amélioration progressive des conditions de confort auditif du téléspectateur.

Source : ARCOM.

<b>BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL - OPTION GESTION DE LA PRODUCTION</b>		<b>Session 2025</b>
<b>ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3</b>	<b>25MVEJTES</b>	<b>Page 13 sur 33</b>

## ANNEXE 2 – MÉCÉNAT (*SPONSORING*)

Décision du CSA

### Tenue de sportifs : le Conseil précise sa position

Publié le 02 février 2006

Assemblée plénière du 04 janvier 2006

 Envoyer par courriel

Partages



Un téléspectateur a saisi le Conseil au sujet de la présence de logos de marques sur la tenue d'un *driver* interviewé, à la suite d'une course de trot, sur la chaîne Equidia, estimant qu'il s'agissait là d'une publicité clandestine. Le Conseil lui a répondu que s'il était intervenu à plusieurs reprises auprès des chaînes après avoir constaté la présence de marques sur les vêtements portés par des animateurs d'émissions télévisées ou par des invités à ces émissions, il admettait en revanche que des sportifs interviewés après une épreuve puissent conserver leur équipement portant les couleurs et la marque de leur sponsors.

Source : CSA.

<b>BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL - OPTION GESTION DE LA PRODUCTION</b>		<b>Session 2025</b>
<b>ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3</b>	<b>25MVEJTES</b>	<b>Page 14 sur 33</b>

ACTU TV

Le 6 février 2023 à 11:30 par Geoffrey

# CANAL+ : la chaîne condamnée pour avoir diffusé des marques de tabac durant des retransmissions de F1

Les chaînes ne doivent pas diffuser certains sponsors d'événements sportifs. Pour avoir manqué à ses obligations lors de la diffusion de plusieurs Grand Prix, CANAL+ a été condamnée à 30 000 euros d'amende.

Fin 2021, CANAL+ a manqué à ses obligations et a diffusé des marques de tabac et de vapotage lors de compétitions de Formule 1. La chaîne cryptée doit normalement flouter ces différents noms pendant la diffusion en direct et en différé.



## Sponsors interdits de diffusion

Les chaînes de télévision ne peuvent pas diffuser les noms de certains sponsors d'événements sportifs ou d'équipe de sport. Récemment, beIN Sports a été empêché de retransmettre un match de foot à cause d'un sponsors d'une équipe, un service financier qui est interdit en France.

Cette restriction porte également sur le tabac ou l'alcool, et CANAL+ a oublié de flouter plusieurs marques de cigarettes lors de la retransmission de compétitions de Formule 1 en 2021. La chaîne a diffusé des images d'archives du Grand Prix du Brésil de 1991 où l'on pouvait voir la marque Marlboro. De même pour le sponsor de Ferrari, Mission WinNow qui appartient au groupe Philip Morris et qui était visible sur les ailerons des voitures italiennes ainsi que sur les casquettes des pilotes, selon The Media Leader.

Pour cela, CANAL+ a été condamné à une amende de 30 000 euros avec sursis ainsi que 25 000 euros de dommages et intérêts au Comité national contre le tabagisme (CNCT) et 10 000 euros au titre des frais d'avocats.

Le tribunal n'a pris en compte que la période allant du 25 novembre au 29 décembre 2021. CANAL+ a évoqué sa bonne foi puisque la chaîne n'a fait que diffuser les images d'un fournisseur et que les marques ont échappé à ses équipes.

Source : [alloforfait.fr](http://alloforfait.fr)

BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL - OPTION GESTION DE LA PRODUCTION		Session 2025
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	25MVEJTES	Page 15 sur 33

## ANNEXE 4 – PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ MÉDIAMÉTRIE



**Communiqué de Presse**  
2 janvier 2023

**Médiamat Annuel**  
Du 3 janvier 2022 au 1<sup>er</sup> janvier 2023

Audience en Jour de Vision

### Durée d'écoute par individu de la télévision

Jour moyen Lundi-Dimanche de 3h00 à 3h00

		Année 2022	janv-22	févr-22	mars-22	avr-22	mai-22	juin-22	juil-22	août-22	sept-22	oct-22	nov-22	déc-22	Année 2021	Année 2020
<b>Durée d'écoute globale de la TV</b>	Individus de 4 ans et +	<b>3h26</b>	3h43	3h43	3h35	3h27	3h17	3h13	3h09	3h02	3h19	3h24	3h39	3h42	3h41	3h58
<b>Durée d'écoute de la TV</b>	Individus de 4 ans et +	<b>3h24</b>	<b>3h41</b>	<b>3h41</b>	<b>3h33</b>	<b>3h25</b>	<b>3h15</b>	<b>3h11</b>	<b>3h07</b>	<b>3h00</b>	<b>3h17</b>	<b>3h22</b>	<b>3h37</b>	<b>3h40</b>	<b>3h39</b>	<b>3h54</b>
	Individus de 15 ans et +	<b>3h47</b>	4h06	4h06	3h58	3h48	3h38	3h34	3h27	3h19	3h41	3h45	4h01	4h02	4h04	4h17
	Individus de 15-49 ans	<b>2h06</b>	2h19	2h18	2h11	2h11	2h02	1h54	1h50	1h51	2h02	2h04	2h14	2h15	2h25	2h46
	Individus de 15-34 ans	<b>1h25</b>	1h30	1h35	1h25	1h27	1h23	1h19	1h16	1h18	1h22	1h26	1h30	1h34	1h38	1h57
	Enfants de 4-14 ans	<b>1h01</b>	1h05	1h08	0h59	1h05	0h53	0h52	1h02	0h59	0h52	1h00	1h06	1h18	1h10	1h28
	Femmes RDA - de 50 ans	<b>2h37</b>	2h59	2h50	2h44	2h44	2h31	2h23	2h17	2h18	2h37	2h34	2h46	2h39	3h02	3h29
	Individus de 50 ans et +	<b>5h23</b>	5h49	5h50	5h39	5h20	5h07	5h07	4h58	4h42	5h13	5h20	5h41	5h42	5h38	5h46
	Individus de CSP+	<b>2h35</b>	2h55	2h55	2h48	2h40	2h30	2h22	2h11	2h07	2h29	2h31	2h49	2h45	2h56	3h14

## Le capital de Médiamétrie

### Nous connaître

Le capital de Médiamétrie s'élève à 14 880 000 €. Publié le 31.08.2021.

L'indépendance de Médiamétrie est garantie par la présence dans toutes ses instances de décision et dans son capital, de l'ensemble des professionnels (médias, annonceurs, agences) sans qu'aucun ne détienne une majorité pour décider seul. La règle est le dialogue et le débat en vue de parvenir à un consensus dans l'intérêt général de la profession.

### Structure du capital



## **Répartition du capital de 14 880 000 euros**

### **Médias (65 %)**

- *France Télévisions (22,89 %).*
- *TF1 (10,8 %).*
- *Société d'édition de Canal+ (1,4 %).*
- *Radio France (13,5 %).*
- *Promotion & spectacles d'Europe 1 (5,4 %).*
- *NextRadioTV (5,4 %).*
- *Métropole Télévision S.A (2,7 %).*
- *INA (2,81 %).*

### **Annonceurs et Conseils (35 %)**

- *Union des Marques (9,33 %).*
- *Publicis Conseil (6,7 %).*
- *Dentsu France (6,7 %).*
- *Havas (6,7 %).*
- *Orange Participations (2,44 %).*
- *Omnicom Media Groupe (1,62 %).*
- *IPG France Holding (1,61 %).*

**Statut juridique : SA à conseil d'administration.**

Source : Médiamétrie.

## ANNEXE 5 – COMMENT MESURE-T-ON LA TV 4 ÉCRANS ?

Grâce au rapprochement des mesures TV et internet, Médiamétrie propose des résultats d'audience TV 4 écrans programme par programme et par groupes de chaînes quels que soient l'écran et le moment où ils ont été diffusés.



Publié le 31.10.2016

Les usages médias évoluent et la télévision se regarde aussi sur les écrans internet. Grâce à son expertise scientifique et technologique, Médiamétrie a développé une méthodologie qui rapproche et compare les résultats d'audience de la télévision sur le téléviseur avec ceux des autres écrans.

Les innovations méthodologiques et technologiques de Médiamétrie permettent aujourd'hui de proposer des résultats d'audience de la Télévision sur 4 écrans : téléviseur, ordinateur, smartphone et tablette. Ces données sont disponibles pour tous les

programmes de télévision taggués sur internet via la solution eStat Streaming, l'outil de mesure en temps réel de la consommation des flux streaming audio et vidéo sur tous types de terminaux. Chaque jour, les clients souscripteurs de la mesure peuvent connaître pour chaque programme le nombre moyen de téléspectateurs par écran et par mode de consommation (live, différé ou replay). Ces analyses sont consultables via Restit TV, l'interface de restitution des résultats Médiamat. Médiamétrie fournit également mensuellement des résultats d'audience 4 écrans par groupe de chaînes sur différentes cibles pour connaître notamment l'apport des écrans internet par rapport à la télévision en nombre de téléspectateurs ou en temps passé.

**Les résultats d'audience TV 4 écrans sont issus du rapprochement de plusieurs sources de données :**

- Le panel vidéo ordinateur de Médiamétrie//NetRatings pour l'audience vidéo.
- Le panel de référence de la mesure de la télévision, le Médiamat, pour l'audience de la télévision.
- La mesure site-centric de Médiamétrie - eStat Streaming sur tous les écrans internet.
- Le panel single source Google et Médiamétrie (panel TV et internet) qui permet de calculer les apports et les duplications entre les différents écrans.

## Audience Télévision

Mesure panel



Live + Différé + Catch-Up TV

**Médiamat**

12 000 individus

Watermarking

## Apports d'audience

des écrans Internet vers la TV +  
des écrans mobiles vers l'ordinateur

Mesure panel



**Single Source panel  
Google et Médiamétrie**

6 800 individus

Watermarking + Routeur

Mesure site centric

Tag eStat Streaming

## Audience Vidéo Ordinateur

Mesure panel



**Audience Vidéo ordinateur**

20 000 individus

Software Meter

Mesure site centric

Tag eStat Streaming

## Audience Vidéo 3 écrans

# Audience TV/Vidéo 4 écrans



Cette saison encore, les magazines de sport de TF1 ont enregistré d'excellentes performances et de nombreux records.

### **AUTOMOTO, une saison record depuis 7 ans**

**AUTOMOTO**, présenté par **Jean-Pierre GAGICK**, affiche **son meilleur niveau depuis 7 ans à 15%** de PdA sur l'ensemble des 4+ et en réunissant en moyenne **900 000 téléspectateurs**.

A noter que le record de saison s'élève à plus d'**1 million de téléspectateurs** (le 30 janvier 2022).

Sur cibles, le magazine auto réalise **un record depuis 8 ans auprès des 25-49ans à 20% de PdA** et sur son cœur de cible à **26% de PdA Hom25-49 ans**.

Pour la 2ème fois ces 3 dernières années, AUTOMOTO revendique un large leadership des magazines Auto.

Enfin cette saison, le magazine été regardé par près de **23 millions de personnes**.

### **Téléfoot, une saison record depuis 4 ans**

**TELEFOOT**, présenté par **Grégoire MARGOTTON**, avec **Bixente LIZARAZU**, **Marine MARCK** et **Thomas MEKHICHE** réalise une **saison record depuis 4 ans à 13% de PdA 4+**.

Sur cibles, le magazine 100% foot réalise **un record depuis 6 ans auprès des 25-49a avec 17% de PdA** et en hausse sur 1 an sur son coeur de cible **Hom25-49 à 20% de PdA**.

Téléfoot se positionne très largement **leader des magazines de foot** pour la 2ème saison consécutive en audience.

Enfin, plus de **27 millions de personnes** ont regardé l'émission cette saison.

Sources : Médiamétrie / Médiamat

**ANNEXE 7 – RELEVÉ DES MUSIQUES**

DÉCLARATIONS MUSIQUES TÉLÉFOOT		
DATE : 19 mars 2023		Emission 28
<b>SUJET 1</b>	LENS-ANGERS LIGUE 1 (J. Ollivier / J. Spiero)	
TITRE/MORCEAU	AUTEUR / COMPOSITEUR	DURÉE
Overcoming Adversity	Audiomachine	24 secondes
<b>SUJET 2</b>	L'INTERVIEW AOUAR (Y. Nfaoui / D. lacono)	
TITRE/MORCEAU	AUTEUR / COMPOSITEUR	DURÉE
The Oil	Hans Zimmer	23 secondes
Over Your Head	Lil Uzi Vert feat. Future	1 minute et 10 secondes
<b>SUJET 3</b>	L'INSIDE REIMS (T. Mekhiche / F. Peylaboud)	
TITRE/MORCEAU	AUTEUR / COMPOSITEUR	DURÉE
Love Lost	Mac Miller	33 secondes
Dear Mama (Instrumental)	2PAC	1 minute et 12 secondes
<b>SUJET 4</b>	LA STORY MESSI (B. Achard Lombard / A. Dewispelaere)	
TITRE/MORCEAU	AUTEUR / COMPOSITEUR	DURÉE
Trap Requiem	Apashe feat. Tha Trickaz	38 secondes
Klassikal	Gramatik	33 secondes
<b>SUJET 5</b>	LA LISTE DES BLEUS (S. Desfarges / F. Loussier)	
TITRE/MORCEAU	AUTEUR / COMPOSITEUR	DURÉE
Background Happy Energetic Relaxing	Upbeat Instrumental Work Music	27 secondes
<b>SUJET 6</b>	GRAND FORMAT CAPITAINES (M. Marck / V. Marcaire)	
TITRE/MORCEAU	AUTEUR / COMPOSITEUR	DURÉE
Shape of My Heart	2WEI	46 secondes

## ANNEXE 8 – GÉNÉRIQUE SPORTS 19 MARS 2023

/// PAGE 1 ///

DIRECTION DES SPORTS  
FRANÇOIS PELLISSIER  
JULIEN MILLEREUX

DIRECTION DE LA RÉDACTION  
FRÉDÉRIC CALENGE

REDACTION EN CHEF  
MARC AMBROSIANO

DIRECTION DE PRODUCTION  
CÉLINE CHALVIDANT

PRODUCTION  
ISABELLE LABONDE  
MAILYS TRAVERS  
DALILA NECIB

/// PAGE 2 ///

CHEFS D'ÉDITION  
ALINE GROSJEAN  
ALEXANDRE TEIXEIRA

SCRIPTES  
NATHALIE VIDAL

DIRECTION ARTISTIQUE  
YOANN SAILLON

HABILLAGE / PLATEAU  
STUDIO 40 / MOYENS TF1  
CUTBACK

/// PAGE 3 ///

RÉALISATION  
FRED ZAHN

REMERCIEMENTS  
THE KOOPLES

MUSIQUE

AUDIOMACHINE - OVERCOMING ADVERSITY  
HANS ZIMMER - THE OIL  
LIL UZI VERT FEAT. FUTURE - OVER YOUR HEAD  
MAC MILLER - LOVE LOST  
2PAC - DEAR MAMA (INSTRUMENTAL)  
APASHE FEAT. THA TRICKAZ - TRAP REQUIEM  
GRAMATIK - KLASSIKAL  
UPBEAT INSTRUMENTAL WORK MUSIC - BACKGROUND HAPPY ENERGETIC RELAXING  
2WEI - SHAPE OF MY HEART

“

© TF1 PRODUCTION  
MARS 2023

<b>BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL - OPTION GESTION DE LA PRODUCTION</b>		<b>Session 2025</b>
<b>ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3</b>	<b>25MVEJTES</b>	<b>Page 22 sur 33</b>

# ANNEXE 9 – CONTRAT DE TRAVAIL

Visa : DN

## CONTRAT DE TRAVAIL A DUREE DETERMINEE D'USAGE

<b>LA SOCIETE : TF1 PRODUCTION</b> Adresse : 1 Quai du Point du Jour – 92100 BOULOGNE	CI : TELEFOOT 22/23 T28 (19/03/23) Section : T2228 PB : 1512
<b>LE SALARIE :</b> PION ANNE N° Sécurité Sociale : 2 65 06 234 54 Né(e) le : 06/10/65 A : LA Nationalité : FRANCAISE N° CS : Y9671 Fonction : SCRIPTE Statut : CADRE	ANNE 1 RUE 9 410 GI

Le présent contrat est régi par les dispositions de la Convention Collective de la Production Audiovisuelle du 13 décembre 2006 et ses avenants ainsi que par les conditions générales d'engagement des collaborateurs décrites au verso du présent contrat.

### ARTICLE 1 : OBJET

**Le motif du présent contrat à durée déterminée d'usage est défini par la production :**

**de l'émission** : TELEFOOT 22/23 T28 (19/03/23)  
**pour la période** : du 19/03/2023 au 19/03/2023  
**nombre de jours** : 1 Jour(s) : LE 19/03/2023  
**lieu de travail** : PARIS-REGION PARISIENNE-PROVINCE  
**durée du travail** : 8 Heures

Salaire minimum de la fonction base 8 heures  
(Application de la convention collective)

224,88 €

Rémunération totale contractuelle (hors indemnité de voyage)

295,15 € bruts

### ARTICLE 2 : CONTRAT A DUREE DETERMINEE D'USAGE

Les dispositions du présent contrat relatives aux prestations du collaborateur, telles que prévues ci-avant, constituent un contrat à durée et objet déterminés, prévu à l'article L. 1242-2, 3° et D1242-1 du Code du Travail, dont le recours est notamment justifié par l'incertitude pesant sur la continuité de la diffusion de l'émission, qui dépend notamment de l'audience qu'elle rencontrera ainsi que des accords entre la Société et le diffuseur, qui sont par définition limités dans le temps et sans garantie de renouvellement. Il n'est en aucun cas renouvelable par tacite reconduction et cesse de plein droit au terme fixé pour son expiration, sans préavis ni indemnité.

Le Contrat ne sera valable qu'après signature du représentant de la Société et du salarié ainsi que de la présentation à la Société de la carte d'aptitude délivrée par l'organisme assurant la gestion de la Médecine du Travail au bénéfice des personnels intermittents du spectacle dont la date de la dernière visite concernant MADAME ANNE PION est le 26/04/2021.

Par ailleurs, le contractant s'engage à ne pas contracter avec une autre entreprise du groupe TF1 pour le(s) même(s) jour(s).  
Les sommes dues au titre du présent contrat seront réglées par virement.

### ARTICLE 3 : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES POUR LES ETRANGERS

Carte de séjour n° :  
Date de délivrance :  
Métier porté sur la carte :

Durée de validité :  
Autorité qui a délivré :

### ARTICLE 4 : AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS

**Au titre de ce contrat, le contractant est affilié :**

- Au régime général de l'URSSAF – 22, rue de Lagny - 93518 Montreuil Cedex
- Au régime de retraite du spectacle IRPS ou IRCPS Groupe Audiens, 74 rue Jean Bleuzen – 92177 VANVES
- Au régime de prévoyance Audiens - 74, rue Jean Bleuzen, 92177 Vanves Cedex

### CONTRAT SIGNE ELECTRONIQUEMENT

Pour l'entreprise : le 19/03/2023

le 19/03/2023

(Signature, précédée de la mention « lu et approuvé »)

Lu et approuvé  
*Céline Chalvidant*

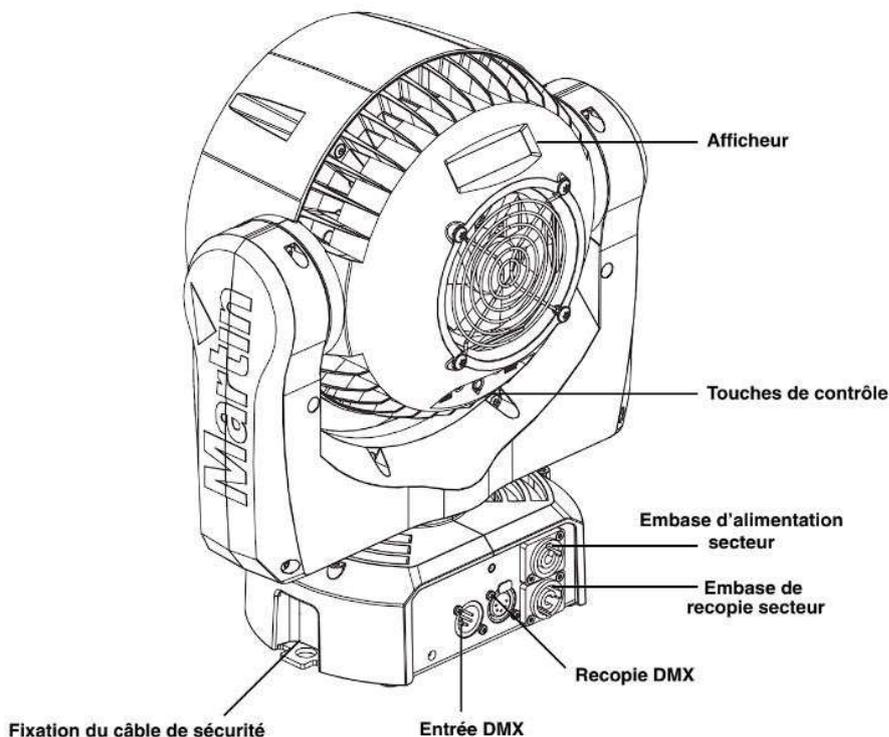
Signé par CHALVIDANT CELINE le 17/03/2023 à 18:47:50

Signé et certifié par yousign

Lu et approuvé

<b>BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL - OPTION GESTION DE LA PRODUCTION</b>	<b>Session 2025</b>
<b>ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3</b>	<b>25MVEJTES Page 23 sur 33</b>

## DT 1 – SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES MAC AURA (1/2)



### Contrôle et programmation

Options de contrôle .....	Contrôle indépendant ou synchronisé du faisceau et de l'aura
Contrôle .....	DMX
RDM .....	Implémenté
Résolution .....	8 bits, contrôle du pan et du tilt en 16 bits
Canaux DMX .....	14/25
Adressage et personnalité .....	Panneau de contrôle avec afficheur graphique rétro éclairé
Protocoles .....	USITT DMX512-A, ANSI/ESTA E1.20 RDM
Transducteur .....	RS-485
Mise à jour du logiciel .....	Par DMX avec interface Martin USB Duo DMX

### Construction

Couleur .....	Noir
Carters .....	Plastique thermoformé anti flamme
Indice de protection .....	.IP 20

### Installation

Point de fixation .....	Un perçage fileté M12 pour crochet standard
Orientation .....	Toutes
Distance minimale aux matériaux combustibles .....	100 mm (3.9 in.) de la tête,
Distance minimale aux surfaces éclairées .....	200 mm (7.9 ins.)
Placement .....	Intérieur uniquement, doit être fixé sur une surface ou une structure

### Connexions

Alimentation électrique .....	Embase secteur Neutrik PowerCon NAC3MPA (bleue)
Recopie d'alimentation .....	Embase de recopie Neutrik PowerCon NAC3MPB (grise)
Entrée/sortie DMX .....	XLR 5 points à verrouillage

## DT 1 – SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES MAC AURA (2/2)

### Données électriques

Secteur ..... 100-240 V nominal, 50/60 Hz  
 Consommation typique ..... 260 W  
 Carte d'alimentation ..... Auto adaptative à découpage  
 Consommation au repos ..... <15 W

Couleurs de fil (Modèles EU)	Couleurs de fil (Modèles US)	Conducteur	Symbole	Vis (US)
marron	noir	phase	L	jaune ou cuivre
bleu	blanc	neutre	N	argent
jaune/vert	vert	terre	 or 	vert

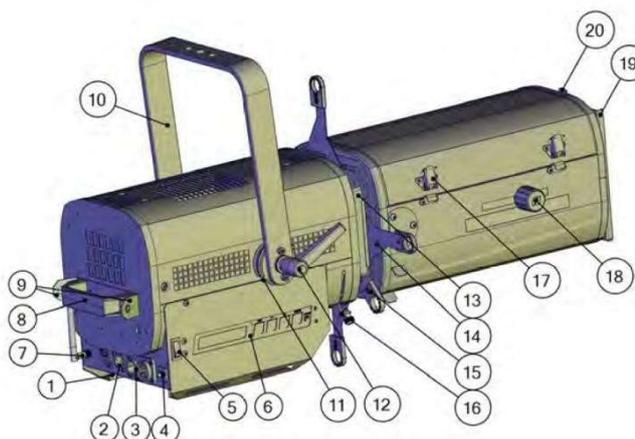
**Tableau 1: Code de couleur des fils et symboles usuels**

## DT 2 – SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES ZEP 640SX

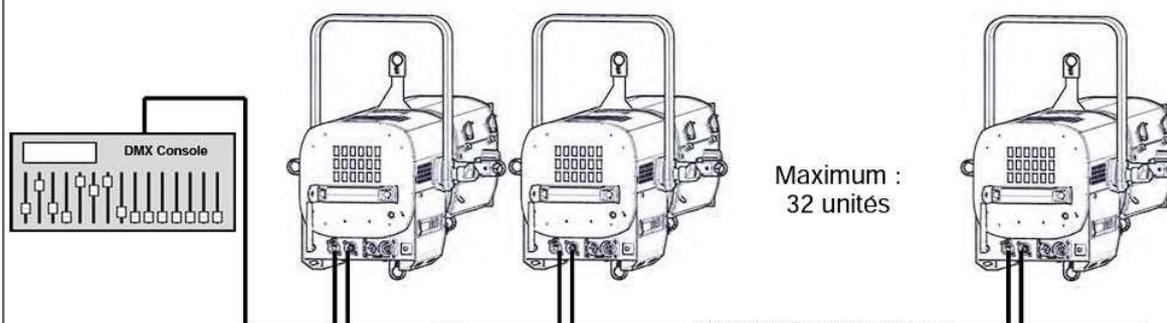
### 150W LED PROFILE SPOT / PROJECTEUR DE DÉCOUPE LED 150W

#### Fonctions :

1. Plaque d'identification
2. Connecteurs DATA (entrée et sortie)
3. Connecteurs d'alimentation (entrée et sortie)
4. Disjoncteur thermique
5. Interrupteur de mise sous tension
6. Ecran de contrôle et paramétrages
7. Antenne DMX sans fil (option)
8. Poignée
9. Points d'élingage
10. Lyre de suspension
11. Index de tilt
12. Poignée verrouillage de la lyre
13. Fenêtre : glissières pour porte gobo ou iris
14. Couteaux
15. Blocage couteaux
16. Verrouillage rotation zoom
17. Accès zoom
18. Réglage zoom
19. Porte filtre avant pour accessoire et filtre couleur
20. Verrouillage porte-filtre



#### Chainage:



#### **Bouchon de terminaison incorporé:**

Si aucun connecteur XLR n'est mécaniquement détecté sur la sortie DMX OUT, un bouchon de terminaison (120Ω) est automatiquement activé. Il n'est donc pas nécessaire d'ajouter un bouchon de terminaison sur le dernier appareil.

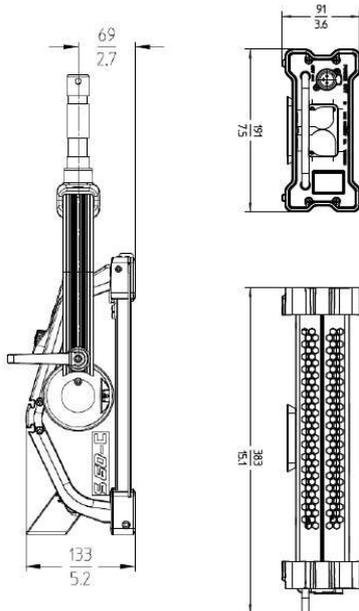
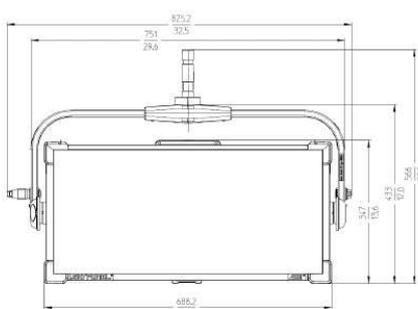
# DT 3 – SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES SKY PANEL S60-C LED

LIGHTING

Product Information | September 2022



## Technical Specifications



SkyPanel S60-C	
Optical System	Swappable Soft Diffusion Panels
Light Aperture	645 x 300 mm / 25.4 x 11.8"
Beam Angle	105° (Half Peak Angle)
Weight	10,6 kg / 23.2 lbs (Fixture only, incl. Diffusion)
	12,6 kg / 27.8 lbs (Manual Version)
	14,1 kg / 31.1 lbs (P. O. Version)
Handling	Aluminium Yoke, High Strength Tilt Lock, Pole Operation Option (Pan & Tilt)
Mounting	28 mm Spigot (Junior Pin)
Tilt Angle	+/- 90°
Lamphead Voltage Input	48 V DC
Power Consumption	400 W Maximum
Lamphead Power Connection	Male 3-Pin XLR - 15 A (Pin 1: Negative / Pin 2: Positive)
Battery Connector	Male 4-Pin XLR - 10 A (Pin 1: Negative / Pin 4: Positive)
Battery DC Voltage Range	23 to 36 V DC
Battery Mode Light Output	50 % of total output
White Light	2,800 K to 10,000 K continuously variable correlated color temperature
Colored Light	Full RGB+W color gamut with Hue and Saturation control
Color Temperature Tolerance	+/- 100 K (nominal), +/- 1/8 Green-Magenta (nominal)
Color Rendition	CRI Average > 95 TLCI Average > 90
Green-Magenta Adjustment	continuously adjustable (Full Minusgreen to Full Plusgreen)
Dimming	0 to 100 % continuous
Control	On-Board Controller, 5-Pin DMX In and Through, EtherCon LAN network connectivity, USB-A, Art-Net, sACN
Remote Device Management (RDM)	DMX Setup, Hour Counter and Standard & Manufacturer RDM commands
Software Interface	Ethernet: DMX Setup, Fixture Status and Firmware Upgrade through PC, Mac USB-A: Software Upgrade via flash drive
Housing Color	Blue/Silver, Black
Ambient Temperature Operation	-20 to +45 °C (-4 to +113° F)
Protection Class / IP Rating	III / IP20
Estimated LED Lifetime (L70)	50,000 hours
Estimated Color Shift Over Lifetime (CCT)	+/- 5 %
Certifications & Declarations of Conformity	CE, UKCA, CB, ENEC, cNRTLus, FCC, PSE

Power Supply Unit for SkyPanel S60/S120-C	
Power Supply Input Range	100 to 240 V ~, 50/60 Hz
Power Supply Output Range	48 V DC
Power Input Connection	powerCON TRUE1 TOP (Bare Ends / Schuko / Edison / Japanese / Chinese cables available)
Power Output Connection	Female 3-Pin XLR - 10 A (Pin 1: Negative / Pin 2: Positive) powerCON TRUE1 TOP (mains power through)
Weight	approx. 4 kg / 7.7 lbs
Dimensions	383 x 191 x 91 mm / 15.1 x 7.5 x 3.6"
Control	On-Board On/Off Switch
Mounting	SkyPanel PSU Super Clamp Adapter, Rail Mount Adapter
Certifications & Declarations of Conformity	CE, UKCA, CB, ENEC, cNRTLus, FCC

All specifications are nominal / typical values.

**SKYPANEL**  
SOFT LIGHTING | REDEFINED

This ARRI S60-C Product Information (Ident.-No.: 90.0006856) is published by Arnold & Richter Cine Technik, September 2022 © ARRI/2022  
Technical data and offerings are subject to change without notice. All rights reserved. Without any warranty. Not binding 09/2022.  
ARRI, SkyPanel and L-Series are registered trademarks of Arnold & Richter Cine Technik GmbH & Co. Betriebs KG.

[www.arri.com](http://www.arri.com)

<b>BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL - OPTION GESTION DE LA PRODUCTION</b>		<b>Session 2025</b>
<b>ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3</b>		<b>25MVEJTES</b>
		<b>Page 27 sur 33</b>

## DT 4 – SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES DES CAMÉRAS HDCAM



PXW-F55



PXW-Z280



PXW-Z190

Camera Section			
Imaging Device (Type)	Exmor Super35 CMOS	1/2 type back-illuminated Exmor R 3CMOS sensor	1/3 type back-illuminated Exmor R 3CMOS sensor
Effective Picture Elements (Video)	Approx. 8.3M 3840 (H) x 2160 (V) (16:9) Approx. 8.4M 4096 (H) x 2160 (V) (17:9, at RAW output) *Required Option CBKZ-F55RIF	3840 (H) x 2160 (V) (16:9)	
Built-in Optical Filters	Clear, 1/4, 1/16, 1/64, Variable (1/4 to 1/128)		
Slow & Quick Motion Function	Yes		
Slow Motion	[60i] Frame rate selectable 120, 240, 480, 960 fps [50i] Frame rate selectable 100, 200, 400, 800 fps	[60i]1 to 60fps (1fps units) [50i]1 to 50fps (1fps units)	
Gain	0, 3, 6, 9, 12, 15, 18, 24, 27, 30 dB, AGC	-3, 0, 3, 6, 9, 12, 15, 18 dB, 42 dB (Turbo Gain ON), AGC	-3, 0, 3, 6, 9, 12, 15, 18 dB, 30dB (Turbo Gain ON), AGC
Gamma Curve	Selectable		
Minimum Illumination	0.16 lux [60i] (IRIS F1.4, GAIN Auto, Shutter Speed 1/24) 0.18 lux [50i] (IRIS F1.4, GAIN Auto, Shutter Speed 1/25) 1.28 lux [60i] (IRIS F4.0, GAIN Auto, Shutter Speed 1/24) 1.40 lux [50i] (IRIS F4.0, GAIN Auto, Shutter Speed 1/25)	0.0013 lx (typical) (1920 x 1080/59.94i mode, F1.9, +42 dB gain, High Sensitivity Mode, with 64 frame accumulation)	0.01 lx (typical) (1920 x 1080/59.94i mode, F1.6, +30 dB gain, High Sensitivity Mode, with 64 frame accumulation)
Lens			
Lens Mount	E MOUNT	Fixed	
Zoom Ratio		17x (optical), servo/manual	25x (optical), servo/manual
Focal Length		5.6 - 95.2 mm (35 mm equivalent: 30.3 - 515 mm)	3.7 - 92.5 mm (35 mm equivalent: 28.8 - 720 mm)
Iris		F1.9 - F16 and close auto/manual selectable	F1.6 - F11 and close auto/manual swichable
Filter Diameter		M77 mm, pitch 0.75mm	M 82 mm, pitch 0.75 mm
Input/Output			
Audio Input	XLR-type 3-pin (female) (x2)	XLR-type 3-pin (female) (x2), line/mic/mic +48 V selectable	
HDMI Output		Type A (x1)	
SDI Output	BNC type (x1), 3G/HD/SD selectable	BNC (x1), 12G/3G/HD/SD selectable	BNC (x1), 3G/HD/SD selectable
Composite Output	Integrated into Multi/Micro USB jack (x1)	Yes (switchable to GENLOCK IN)	
GENLOCK-IN	NO	BNC (x1) (switchable to Video out) 1.0 Vp-p, 75Ω	NO
Audio Output		Integrated into Multi/Micro USB jack (x1)	
TC In/Out	No		BNC (x1)
Remote		Stereo mini-mini jack (ø2.5 mm) (x1)	
MI Shoe	Yes (x1)		Yes (x2)
Headphone Output		Stereo mini jack (x1)	
Wired LAN		RJ-45 (x1), 1000BASE-T, 100BASE-T, 10BASE-T	
Monitoring / Built-in Microphone & LED			
Viewfinder / LCD	0.39 type OLED: Approx. 1.44M dots 3.5 type: Approx. 1.56M dots	0.5 type OLED: Approx 2.36M dots 3.5 type: Approx. 1.56M dots	0.39 type OLED: Approx 2.36M dots 3.5 type: Approx. 1.56M dots
Built-in Microphone		Omni-directional stereo electret condenser microphone	
Built-in LED Light		No	
Media			
Internal Memory/Type	Memory Stick Pro Duo™ and SD/SDHC/SDXC compatible (x1), SD/SDHC/SDXC (x1)	ExpressCard/34 slot (x2) (for XAVC/MPEG2/AVCHD, DV) SD/SDHC(x1) (for Proxy, Utility)	Memory Stick Pro Duo™ and SD/SDHC/SDXC compatible (x1) (for XAVC/MPEG2/AVCHD, DV), SD/SDHC/SDXC (x1) (for XAVC/MPEG2/AVCHD, DV), SD/SDHC(x1)(for Proxy, Utility)
General			
Battery-type		BP-U	
Battery Operating Time	Approx. 6 hrs, 40 min. [60i] Approx. 6 hrs, 45 min. [50i] with BP-U90 battery (While recording with LCD On, EVF Off when the external device connector is not used.)	Approx. 3 hrs, 15 min. with BP-U90 battery (While recording with LCD Off, EVF On when the external device connector is not used.)	Approx. 3 hrs, 15 min. with BP-U90 battery (While recording with LCD Off, EVF On when the external device connector is not used.)
Wireless Functions		Streaming/FTP/Wi-Fi remote control and monitoring	
NFC		NFC Forum Type 3 Tag compliant	
GPS		Yes	
Weight	Approx. 830 g (Approx. 1 lb 13.2 oz) (Body only)	Approx. 2.6 kg (Approx 5 lb 11.7 oz) (body only)	Approx. 2.3 kg (Approx. 5 lb 1.1 oz) (body only)
Dimension (W × H × D)	Approx. 111.3 × 128.7 × 172.4 mm (Approx. 4 1/2 × 5 1/8 × 6 7/8 inches) (body only including the projecting parts)	Approx. 178.4 × 202.0 × 426.3 mm (Approx. 7 1/8 × 8 × 16 7/8 inches) (With the accessories (lens hood, eyecup), excluding the grip belt and including the projecting parts)	Approx. 190.0 × 202.0 × 419.7 mm (Approx. 7 1/2 × 8 × 16 5/8 inches) (With the accessories (lens hood, eyecup), excluding the grip belt and including the projecting parts)



# PXW-FS5

## Solid-State Memory Camcorder

### Grab and Shoot with Handheld Super35

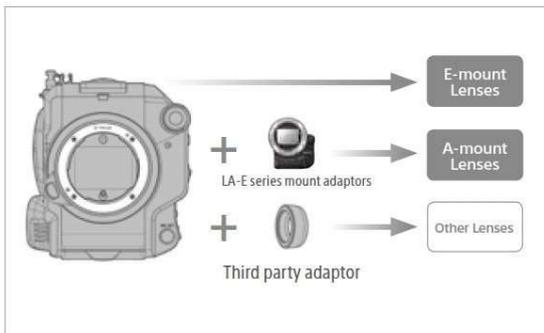
A handheld camera should be able to get you into tight places. To work in your lap. To move with the talent. To shoot high and low angles with equal agility. And a handheld camera should function beautifully against your chest comfortably steadied by your right hand with all the controls at your fingertips. Sony's extraordinary PXW-FS5 does all of this, and more.

### Ultimate Mobility

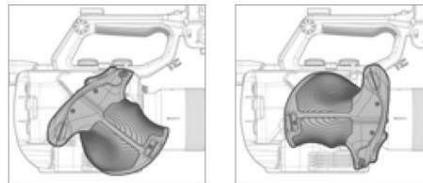
The FS5 is a radical re-imagining of the FS7 for unsurpassed on the go shooting in the most demanding of conditions. With a body-only weight less than half the FS7 at 0.83kg, you can shoot almost anywhere. Handheld operation is simply exceptional as the superbly balanced chassis is easily configured to shoot from high to low angles thanks to a flexible, rotatable grip and a LCD viewfinder that can be mounted in no less than nine locations.

### α Mount Flexibility

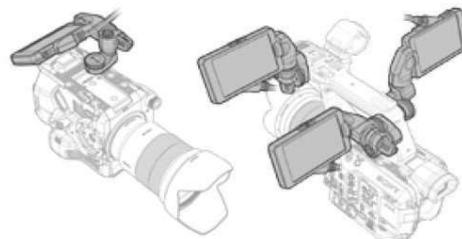
Sony's α mount system offers unsurpassed compatibility with both Sony and third-party lenses. The FS5's E-Mount can take Cinema lenses and SLR lenses with a third party adaptor, as well as Sony's E-mount and A-mount lenses. So whether buying new lenses, or making use of lenses you've already purchased, the FS5 makes it easy.



**1 lb 12 oz**  
**(0.8Kg)**



Rotatable Grip



Versatile Monitoring

**XDCAM**

**4K**

**XAVC**

**Exmor™**  
CMOS Sensor

α Mount System

<b>BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL - OPTION GESTION DE LA PRODUCTION</b>		<b>Session 2025</b>
<b>ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3</b>	<b>25MVEJTES</b>	<b>Page 29 sur 33</b>

## DT 5 – SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES PXW-FS5 (2/2)

### 4K Super35 Exmor® Sensor

The FS5 is built around a Exmor CMOS Sensor that offers all the benefits of a large format sensor in combination with the exceptional image readout speeds required for 4K motion-picture shooting and Super Slow Motion.

### RAW Output Option\*

Sony's FS RAW allows user to record 4K (4096x2160) 60p/50p and continuous 2K (2048x1080) 240fps/200fps on an external recorder.

Note: Since lens compensation is not compliant with RAW output, distortion might appear under specific condition with use of the SELP18105G, part of PXW-F55K kit lens.  
\* Requires Version 2.0 firmware or above, plus CBKZ-F55RIF upgrade kit.

Full HD 10bit

### High Frame Rate (HFR) Recording

The FS5 offers High Frame Rate (HFR) cache recording at Full HD 10bit 4:2:2 image quality and a frame rate of up to 240 fps. The 8-second cache recording means no more mistimed shots leading to extra takes. It also lets you pick out footage at exactly the point that you want. It is also possible to record 120 fps with up to 16-second cache recording. Higher frame rates of 480 fps and 960 fps are also possible



240 fps

(Actual Images)

### Instant HDR workflows

Shoot, edit and view HDR content in HLG without the need for additional colour grading\*.

As the expanding need for HDR content continues, internet video platforms and professionals producing corporate or event content are paying more attention to the added value of HDR. They need to deliver content quickly, without compromising on imaging expression and quality of content. To meet this demand, the PXW-FS5 offers HLG (Hybrid Log Gamma) curve and BT.2020 color space shooting, in addition to S-Log3, for easy file-based workflows, whilst achieving the image quality of HDR. This simple workflow enables the shooting, editing and viewing of HDR content in HLG, without devoting a lot of time to post-production work and additional color grading.

\* HLG/BT.2020 compatible display required.

### Color, Contrast and the XAVC Codec

When quality is everything, make the most of the FS5's Super35 Exmor sensor and shoot 100Mbps 4K (3840 x 2160) using Sony's advanced XAVC (Long GOP) recording system. In the future, there will even be the option to record RAW externally (details to be announced). If you need a fast turnaround, switch to Full-HD (1920 x 1080)- recording at up to 60p XAVC 10bit 4:2:2 50Mbps. The FS5 has the flexibility to suit how you need to work, today and tomorrow.

### Built-in Electronic Variable ND Filter / Auto ND

The FS5 is the world's first Super 35mm camcorder\* with a built-in electronic variable Neutral Density (ND) filter, further expanding the depth of field capability of its large format sensor. Unlike conventional optical ND filters, the electronic ND filter on the FS5 can be controlled from 1/4ND to 1/128ND linearly. This makes the FS5 ideal for fast-moving shoots in changeable environments - there's no need to change filters as lighting conditions change and variable control makes it easy to keep depth of field under control. Furthermore, ND filter can be set to Auto\* to automatically keep the best exposure while keeping the aperture and depth of field.

\*Requires Version 2.0 firmware or above.

1/128<sup>ND</sup>



Std. Gamma, ISO1000 F2, No ND Filter (Clear)



Std. Gamma, ISO1000 F2, 1/128ND

<b>BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL - OPTION GESTION DE LA PRODUCTION</b>		<b>Session 2025</b>
<b>ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3</b>		<b>Page 30 sur 33</b>
		<b>25MVEJTES</b>

## DT 6 – SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES DES CARTES SDXC

AV PRO SDXC II 128GB V90	Extreme Pro SDXC II 64GB V90	Extreme Pro SDXC II 64GB V60	Extreme Pro SDXC II 32 Go V90
			
<i>Vitesse de lecture jusqu'à 300 MB/s,  Vitesse d'écriture jusqu'à 280 MB/s</i>	<i>Vitesse de lecture jusqu'à 300 MB/s,  Vitesse d'écriture jusqu'à 260 MB/s</i>	<i>Vitesse de lecture jusqu'à 280 MB/s,  Vitesse d'écriture jusqu'à 100 MB/s</i>	<i>Vitesse de lecture jusqu'à 300 MB/s,  Vitesse d'écriture jusqu'à 260 MB/s</i>
191,99€	98,99 €	63,99 €	82,80 €



## MKE Essential Omni Micro-cravate



### CARACTÉRISTIQUES

- Son détaillé, chaud et sans distorsion
- Discret grâce à sa petite taille et à ses deux options de couleur
- Facile à positionner et confortable à porter
- Capsule de microphone protégée de l'humidité grâce à une membrane brevetée (Umbrella)
- Large gamme d'accessoires

### L'ENSEMBLE COMPREND

- 1 MKE Essential Omni
- 1 bonnette antivent en mousse
- 1 pince de microphone MZO 02
- Guide de prise en main
- Guide de sécurité

### VARIANTES DU PRODUIT

MKE Essential Omni Black	Réf. n°508249
MKE Essential Omni Beige	Réf. n°508250
MKE Essential Omni Black-3-Pin	Réf. n°508251
MKE Essential Omni Beige-3-Pin	Réf. n°508252

Très petit micro-cravate omnidirectionnel professionnel pour la prise de son de la parole et du chant. La capsule électrostatique KE 4 est protégée de l'humidité par une membrane brevetée (Umbrella). Elle fournit un son haute résolution, chaud et sans distorsion, ce qui adapte particulièrement bien le MKE Essential Omni aux productions scéniques live.

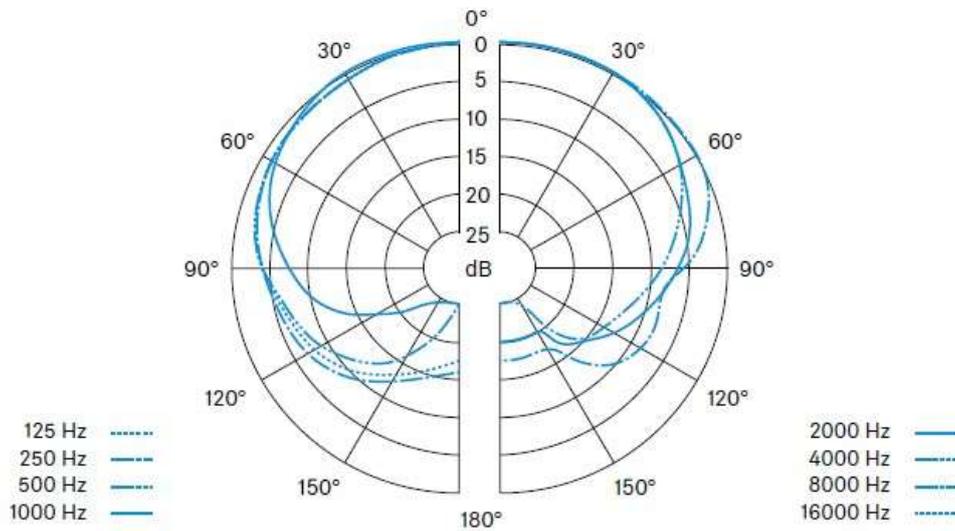
Avec sa petite taille, le MKE Essential Omni est discret et très léger (16 g). Il peut être positionné de manière sûre et adaptée à la personne à l'aide de la pince rotative fournie. De plus, des accessoires supplémentaires sont disponibles pour répondre à des exigences spécifiques. Le MKE Essential Omni est disponible en noir et en beige.

### CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

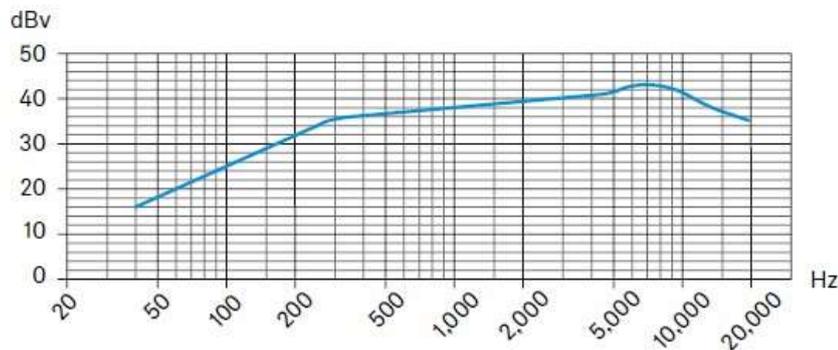
Diagramme polaire (directivité)	Omnidirectionnel
Plage de fréquences	20 - 20 000 Hz
Sensibilité en champ libre, sans charge (1 kHz)	5 mV/Pa ±3,5 dB
Impédance nominale	1 kΩ
Impédance min. de terminaison	4,7 kΩ
Niveau de bruit rapporté à l'entrée :	
Pondération A (DIN IEC 651)	28 dB
Pondération CCIR (CCIR 468-1)	41 dB
Niv. de pression acoustique max.	140 dB
Fiche	Mini-jack 3,5 mm ou 3 broches
Longueur de câble	1,6 m
Diam. de la capsule du microphone	4,8 mm
Poids	16 g

## DT 8 – SPÉCIFICATION MICRO-CRAVATE MKE 40

### POLAR PATTERN



### FREQUENCY RESPONSE



### SPECIFICATIONS

<b>MKE 40-EW</b>	
Frequency response	40 – 20,000 Hz
Transducer principle	pressure gradient transducer
Pick-up pattern	cardioid
Sensitivity	42 mV/Pa ± 2.5 dB (1 kHz)
Rated impedance	ca. 3 kΩ
Min. terminating impedance	15 kΩ
Dimensions	∅ 12 mm, length: approx. 26 mm
Equalent noise level:	
A-weighted	27 dB
CCIR-weighted	37 dB
Max. SPL at 1 kHz	118 dB
Cable length	approx. 1.1 m
Applicable to	ew G3/ew G4/ew D1/ SpeechLine DW/XSW
Connector	lockable 3.5 mm jack